

Procès-verbal

Réunion du conseil municipal

Du 14 mai 2025 à 20.30 heures

PRESENTS : M^{mes} et M^{rs} ARGOUD Yves, DURANTET Jean-Paul, DAMOUR Damien, BERTHIER Pascal, GIROD Jean-Pierre, URÉA Maria, RIVAL Yves, OLSZOWA Jana, GUICHERD Magali.

ABSENTS excusés : M^r FARGERE Jean-François (pouvoir à M^r DURANTET Jean-Paul) .

Monsieur RIVAL Yves est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 2 avril 2025 qui est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

1) Délibération définissant le choix de l'entreprise qui devrait effectuer les travaux de rénovation intérieurs et extérieurs de la salle des fêtes :

Monsieur Le Maire rappelle le projet de repeindre les murs intérieurs et extérieurs de la salle des fêtes et présente 2 devis :

Un de la société Sas ALDAS et un de l'entreprise Christophe Peronnet,

Il propose de confier ces travaux à l'entreprise SAS ALDAS pour un montant de 9 978,57 € HT, Approuvé à l'unanimité.

2) Délibération approuvant le marquage au sol sur la place de la mairie et sur la place de l'église :

Monsieur Le Maire propose de délimiter 14 places sur le parking de l'église ainsi que 17 places sur le parking de la mairie;

Il propose également de créer une place PMR réglementaire et de tracer au sol un disque interdiction de stationner devant l'école.

Il présente le devis de l'entreprise «Net et Vert Services» pour un montant de 1 350.00 € HT. Approuvé à l'unanimité.

3) Délibération approuvant le montant pour l'extension du revêtement du parking de la salle des fêtes :

Monsieur Le Maire rappelle le projet de faire un enrobé sur l'extension du parking de la salle des fêtes et présente le devis de 4325,00 € HT de l'entreprise Spie Batignolles TP AURA, Approuvé à l'unanimité.

4 Délibération approuvant l'acquisition d'un barnum offert par la région :

Monsieur Le Maire explique que la Région Auvergne-Rhône-Alpes a mis en place un nouveau dispositif qui permet aux communes d'obtenir un barnum à titre gratuit destiné à être mis à disposition des associations locales,

La commune s'engage à le stocker, l'entretenir et le mutualiser au bénéfice des associations de la commune,

Approuvé à l'unanimité.

Questions diverses :

- Les travaux du parking de la salle des fêtes devraient s'achever prochainement.
- Discussions au sujet de la table d'orientation qui sera installée à proximité du parking de la salle des fêtes, une réunion de travail est prévue le vendredi 23 mai à 18h,
- La fête des parents aura lieu le vendredi 23 mai à 19h00,

Fin de séance à 22h30.

Rochefort, le 14 mai 2025

Le secrétaire de séance,

Le Maire,